

Conseil communal des jeunes

La municipalité a pour projet de mettre en place un conseil communal des jeunes pour permettre à chaque enfant de s'exprimer librement au sein de notre commune. Nous souhaitons que les jeunes puissent nous apporter leur vision des besoins du village et créer un espace de dialogue entre eux et les adultes.



Le conseil communal des jeunes c'est quoi ?

Le rôle premier du conseil communal des jeunes est d'initier les enfants à la vie communale et à la citoyenneté. Nous souhaitons les responsabiliser, les rendre autonomes et leur donner la possibilité de s'exprimer. Ce conseil permettra également de collecter les idées et initiatives de l'ensemble des enfants du village. Ils auront un rôle consultatif et ils auront la possibilité de mener des projets avec les moyens humains, matériels et financiers de la municipalité en accord avec cette dernière.

Leur statut en tant que membre de ce conseil sera le même que celui des conseillers adultes avec une relation privilégiée avec le maire et son équipe, les élus locaux et plus généralement les adultes. **Cette reconnaissance ne va pas sans une implication réelle et durable.**

Pourquoi un conseil communal des jeunes ?

La première réponse à cette question est bien évidemment pour nous, d'être à l'écoute des enfants et des jeunes du village. Nous souhaitons qu'ils aient une vraie place dans la commune et qu'ils aient un rôle à jouer. Mais cette démarche va au-delà du simple échange d'idées. Les enfants qui feront parti du conseil, du fait de ces échanges, auront développé une certaine aisance à s'exprimer devant des adultes. Nous espérons également leur donner confiance en eux, les rendre responsables et citoyens. Ils auront également une meilleure vision du monde des adultes et de ces problématiques financières, matérielles ou humaines.

En résumé, c'est une vraie opportunité pour eux de mieux se préparer et s'armer pour la vie qui les attend ensuite.



Concrètement comment ça se passe ?

Comme pour les conseillers municipaux adultes, les enfants du village seront appelés à élire leurs représentants lors d'une élection programmée en début d'année scolaire. Les membres du conseil communal des jeunes sont alors élus pour un **mandat d'1 an**.

Dans un premier temps, les membres seront présentés à l'équipe communale, ils découvriront le fonctionnement de la mairie et le rôle qu'ils pourront jouer tout au long de leur mandat. Ils seront encadrés par un animateur pour les soutenir dans leurs démarches et bénéficieront des moyens humains et matériels de la commune pour leurs projets.

Le conseil communal des jeunes se réunira périodiquement 3 à 4 fois par an en présence de M. Le Maire et de son équipe. Les réunions feront suite aux réflexions et aux travaux réalisés lors des groupes de travail qui auront lieu 1 à 2 fois par mois avec l'aide de l'animateur.

Comme pour les conseillers municipaux adultes, ils recevront des invitations à participer aux différentes manifestations et cérémonies commémoratives qui ont lieu dans la commune.

Comment va se passer la mise en place ?

Nous aimerions une mise en place courant de l'année scolaire prochaine. Pour devenir membre du conseil, les enfants devront être élus en s'inscrivant sur une liste électorale d'une dizaine d'enfants. Pour pouvoir être éligible, l'enfant devra :

- habiter à Estrées
- être en classe de CE1, CE2, CM1, CM2, 6ème, 5ème, 4ème ou 3ème
- avoir une autorisation des parents

Les détails du déroulement des élections seront communiqués un peu plus tard.

Mais avant de lancer le processus, nous réalisons un sondage auprès des enfants de la commune afin de savoir si le potentiel de candidats est suffisant. Comme indiqué ci-dessus, il faut au moins une dizaine d'enfants qui souhaitent s'impliquer dans cette aventure. Si tel est le cas, à la rentrée prochaine, nous reviendrons vers vous afin de vous présenter en détail la mise en place.

Vous trouverez ci-dessous un coupon réponse à retourner en mairie qui nous permettra d'évaluer si un tel projet est envisageable. N'hésitez pas à venir en mairie, si vous avez des questions ou si vous souhaitez plus d'informations. M. Le Maire et M. MARCQ se tiennent à votre disposition.

.....
Nom : Prénom : suis intéressé(e) pour me présenter en tant que candidat pour le conseil municipal des jeunes.

A la rentrée prochaine, je serai en classe de..... à l'école

J'habite à Estrées au n°..... rue

N° de téléphone pour me joindre :.....

Signature

Signature des parents